



Moulins, le 3 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Direction départementale des territoires

PAC – Campagne 2019 Télédéclaration des demandes d'aides surfaces et des demandes d'aides bovines Date limite : 15/05/19

La télédéclaration des demandes d'aides surfaces et des demandes d'aides aux bovins allaitants, aux bovins laitiers, aux veaux sous la mère (ABA, ABL, VSLM) est ouverte jusqu'au 15 mai 2019 inclus.

Elle est à réaliser via le site TéléPAC à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr

Pour se connecter au site, les agriculteurs ont besoin de leur numéro pacage, de leur mot de passe et éventuellement du code Télépac adressé par courrier en août 2018.

Une assistance téléphonique uniquement est mise en place à la Direction Départementale des Territoires :

- soit par le numéro vert 0800 22 13 71,
- soit via le standard du service au 04 70 48 77 51.

Les exploitants souhaitant faire réaliser leur déclaration PAC par un prestataire sont invités à se rapprocher des organismes de service dans les meilleurs délais.

Les documents accompagnant la déclaration PAC sont à télécharger en priorité dans l'espace prévu dans les dossiers TéléPAC ou sont à envoyer sur l'adresse mail suivante :

ddt-instruction-pac@allier.gouv.fr

Attention, les formulaires de transfert de DPB (droit à paiement de base) et les demandes de dotation en DPB par la réserve (jeunes agriculteurs et nouveaux installés) sont à envoyer ou à déposer en format papier en original avant le 15 mai 2019 à :

DDT, Service PAC/DPB, 51 boulevard Saint-Exupéry, CS 30 110 – 03 403 YZEURE cedex

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la DDT de l'Allier :

- par mél à l'adresse suivante : ddt-instruction-pac@allier.gouv.fr
- par téléphone au 04 70 48 77 51

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle

Christine de Rodellec

04.70.48.30.36

pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03 016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00